



Restauration des jeunes : le Pôle Universitaire du Saumurois

Retour sur la soirée Projection-Débat– Vendredi 8 octobre 2021

Informations apportées par la directrice du Pôle Universitaire , la bénévole porteuse du projet alimentation de Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée et l'étudiante ayant participé au film de Télépop après la fermeture soudaine du restaurant d'Habitat Jeune du Saumurois (HJS).

Vous pouvez voir le films sur [telepop.fr](https://www.telepop.fr) :
 « Du jour au lendemain » : <https://www.telepop.fr/du-jour-au-lendemain>
 L'interview des étudiants: <https://www.telepop.fr/paroles-de-jeunes>

Aucune restauration prévue : pourquoi ?

Jusqu'au 17 janvier 2020, la restauration des étudiants scolarisés entre-les-ponts était assurée en centre-ville par HJS au tarif Restaurant universitaire (RU) grâce à une convention signée avec le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) d'Angers
 → la Région décide de regrouper ces étudiants nourris en centre ville, les apprentis de la maison des Compagnons et les élèves de l'école de

formation des infirmiers nourris sur site de l'hôpital, sans prévoir un espace réfectoire : les mêmes formules étaient appelées à se maintenir.

→ le Pôle à la Croix-Verte est nettement plus éloigné du HJS et du site de l'hôpital : le CROUS n'envisage pas pour autant la construction d'un RU ni de signer une convention avec un partenaire saumurois autre que le HJS.

→ en janvier 2020, la fermeture soudaine du restaurant HJS prend tout le monde par surprise, 18 mois avant l'ouverture du nouveau site étudiant.

→ *question restée en suspens : la municipalité suivait de très près HJS, pourquoi en janvier 2020 laisse-t-elle se fermer ce restaurant, le seul lieu de nourriture pour les étudiants proposé par le CROUS donc bénéficiant des tarifs CROUS?*

La situation à l'ouverture du site, septembre 2021

Pour la plupart, les étudiants ont découvert le jour de la rentrée l'absence de restauration : des distributeurs (coûteux) et deux fours à micro-ondes (un tombé en panne tout de suite). Depuis deux vendeurs ambulants mis en place par l'Agglo, alternent pour proposer de la restauration rapide mais la plupart des étudiants interrogés amènent leur gamelle ou rentrent chez eux.

→ si le Pôle regroupe 700 étudiants, le nombre présent sur site ne dépasse pas 300 (stages, ...).

→ manger à l'intérieur est possible dans 2 petites salles proposées mais avec des difficultés liées aux normes sanitaires actuelles. Pour les micro-ondes : d'autres sont prévus (retard de livraison).

→ faute de grande salle disponible dans le quartier, la Direction invite les étudiants à se rendre entre-les-ponts (ex-école Félix Pauger). Le déplacement à pied demande 8 à 10 mn. Jusqu'à présent la salle est boudée, mais elle restera toujours disponible aux heures du repas.

→ *1er constat : la rupture d'égalité : les étudiants saumurois ne bénéficient pas des mesures nationales prises pour les aider à se nourrir (ni prix CROUS - 3€30 le ticket RU, ou 1€ pour les boursiers).*

→ *2e constat : aucune offre de repas équilibré : même pour ceux qui n'ont pas de difficultés financières, impact certain sur la santé.*

→ *3e constat : le Pôle est dans un quartier "vide" et les transports ne facilitent pas les déplacements des étudiants. L'Agglo envisage d'améliorer les services (mais manque de chauffeur ?). Ceux mis en place entre l'ancien Pôle et le HJS ne tenaient pas compte des heures de cours, ils étaient donc peu utilisés! Bon prétexte pour les supprimer au lieu de penser à réaménager les horaires.*

Amélioration possible

L'Association Zéro Chômeur saisie, a proposé son aide : une équipe apprend la cuisine collective mais est toujours en recherche de lieu pour s'installer. Point sur la réflexion actuelle :

→ proposera un plat végétarien chaud en combinant collecte de légumes non commercialisés et achat d'épicerie grâce à des subventions. Il sera porté sur place pour le prix de 3 €.

→ date de commencement espérée : janvier 2022. Nombre de repas prévus : 50 pour démarrer, en progression suivant les possibilités (lieu de la cuisine, moyens de livraison ...).